

Sécurité - Circulation - Stationnement

Les organisateurs facilitent votre parcours. Plus d'informations prochainement sur cette page !

En cas de besoin, vous trouverez 3 postes de secours :

- Placette Notre-Dame-la-Blanche
- Hôtel de Ville, place du marché au bois
- Coulée Verte, avenue Anne de Bretagne

En cas d'urgence appelez 0800 00 51 00 (appel gratuit)

Pour la sécurité de vos enfants, des bracelets pour noter votre numéro de téléphone sont distribués gratuitement aux points d'information, aux quatre portes de la ville et à la Coulée Verte.

Pour vous faciliter la vie lors de ce week-end festif, la Ville de Guérande met à votre disposition de nombreux parkings.

Parkings vélos

- › Parking Athanor - Espace entièrement réservé aux mobilités douces
 - › Parking du Marhallé
-

Parkings publics

- › Pré du Petit Séminaire – Avenue Gustave Flaubert – 600 places
 - › Parc de Villejames – Route de Saint-André – 500 places
 - › Kerbiniou – Avenue Gustave Flaubert – 250 places
 - › Centre aquatique Jean-Pierre Dhonneur – 100 places
 - › Collège du Pays Blanc – Rue Maurice Vaillant – 80 places
 - › Amicale Laïque – Rue du Sénéchal – 60 places
 - › Jean Ménager – Rue des collèges – 50 places
 - › Jean Ménager – Rue des sports – 40 places
 - › Ecole du Pradonnais – Rue des sports – 40 places
 - › Bois Rochefort – Impasse Anne de Bretagne – 30 places
-

Parking cars de tourisme

Parking camping-cars

- › Aire Campingcar Park de Guérande – Avenue de la Brière – 30 places
-

Axes fermés à la circulation

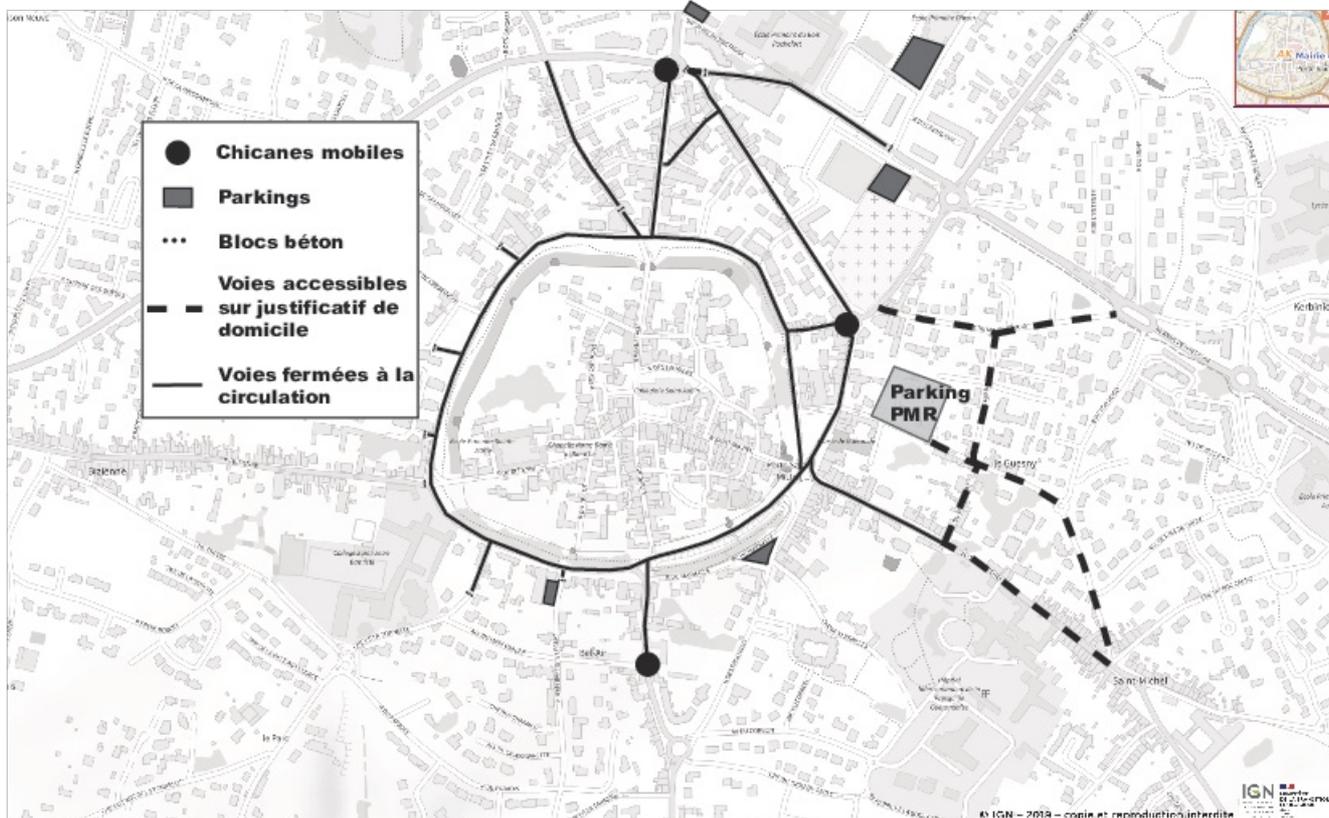
La circulation sera interdite du vendredi 31 mai à 19h au dimanche 2 juin à 18h30 :

- › Intra-muros et place du marché au bois
- › Boulevards : Dinkelsbühl, du Midi, de l'Abreuvoir, du Nord, Emile Pourrieux
- › Faubourgs : Saint-Michel, Sainte-Anne, Bizienne, Saint-Armel
- › Avenue Anne de Bretagne jusqu'à la rue du Sénéchal
- › Rues : de la Grenouillet jusqu'à l'angle de la rue L'Ile au Grange, du Bouton d'or jusqu'à l'allée des Charpentiers, Benjamin Le Tilly, Aristide Briand, du Pavé de Beaulieu, des Peupliers
- › Chemin de la Tonnelle jusqu'à l'allée des Marronniers

Les restrictions de stationnement

Le stationnement sera interdit :

- › Parking du carré Saint-Jean : **du lundi 13 mai à 9h au mardi 4 juin à 12h**
- › Parking de Kerbenet, parking de la Gaudiniais, parking Bel Air : **du dimanche 26 mai à 20h au mercredi 5 juin à 20h**
- › Parking d'Athamor, place du marché au bois : **du jeudi 30 mai à 14h au mercredi 5 juin à 14h**
- › Boulevard du Nord, rue des Peupliers, parking Sainte-Anne, placette face à la pharmacie, à côté de la place du Marhallé : **du vendredi 31 mai à 9h jusqu'au dimanche 2 juin à 23h**
- › Boulevards de l'Abreuvoir, du midi, Dinkelsbühl, faubourg Saint-Michel, rue du Pavé de Beaulieu, place du 8 mai 1945, parking de la coulée verte : **du vendredi 31 mai à 12h jusqu'au dimanche 2 juin à 20h**
- › Ensemble des rues et places de l'intra-muros, parking des remparts : **du vendredi 31 mai à 19h et jusqu'à dimanche 2 juin à 20h**



Comment obtenir le laissez-passer riverains ?

Afin d'assurer la sécurité de tous et de respecter le plan Vigipirate, la municipalité est dans l'obligation de mettre en place un système de laissez-passer proposé à certains riverains. Ces derniers seront à récupérer à la Police Municipale, entre le mardi 21 mai et le jeudi 30 mai. Seront demandés :

Nom, prénom, contact téléphonique, type de voiture, plaque d'immatriculation

Les axes suivants seront accessibles sur présentation d'un laissez-passer :

Parking des remparts
 Chemin du Pradillon
 Faubourg Saint-Michel
 Chemin du Guesny.

Pour toute question complémentaire relative à la circulation et au stationnement, n'hésitez pas à contacter le service de la Police Municipale au 02 40 42 99 04.



Ville de
Guérande

HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h